

Enquête auprès des employeurs pour cerner les besoins en logements des salariés (actuels et futurs) Communauté d'agglomération Saumur-Val de Loire

Objectifs de l'enquête :

- Disposer de données quantitatives sur les modes de logement et d'hébergement des salariés et saisonniers sur le territoire
- Cerner la place du logement dans l'impossibilité / refus de la part de potentiels salariés de travailler sur Saumur
- Appréhender la vision des besoins des employeurs du territoire, des freins et difficultés rencontrés dans le recrutement, mais aussi des opportunités et éléments facilitateurs existants sur le territoire

1. Profil de la structure

Nom de l'entreprise :
Commune : *liste des communes de la CA*
Adresse e-mail de contact :

Réponse conditionnant l'ouverture de la 3^{ème} partie du questionnaire

Avez-vous recours à l'emploi saisonniers

- Oui
- Non

Si oui, quelle proportion représente ce profil au sein de vos salariés

- Moins de 10%
- Entre 10 et 25%
- + de 25%

Pour les entreprises dont les effectifs sont constitués de plus de 25%, un focus est fait en fin d'enquête sur les saisonniers

- Nature de l'activité :
 - Commerciale
 - Artisanale
 - Libérale
 - Agricole
- Nombre de salariés :
 - Moins de 5

- De 5 à 10
 - De 10 à 20
 - De 20 à 50
 - Plus de 50
- Quels sont les types de postes les plus nombreux à pourvoir (Ordonnez les 3 premières réponses, 1 correspondant au plus nombreux)
 - Cadres
 - Employés
 - Fonctions intermédiaires
 - Ouvriers
 - Apprentis
 - Stagiaires
- Quels sont les contrats les plus souvent utilisés (Ordonnez les 3 premières réponses, 1 correspondant au plus fréquent)
 - CDI temps plein
 - CDD temps plein
 - CDI temps partiel
 - CDD temps partiel
 - Intérim
- Localisation, sur la commune :
 - Entreprise située dans une zone d'activités périphérique
 - Entreprise située dans le centre-ville ou dans le secteur dense

2. Emploi salarié

Partie 1 : L'entreprise et les salariés

- Combien de salariés embauchez-vous par an en moyenne
 - Moins de 5
 - De 5 à 10
 - De 10 à 20
 - De 20 à 50
 - Plus de 50
- Quelle projection pour l'année en cours
 - Court terme
 - Moyen terme
- La localisation de l'entreprise est-elle un élément facilitateur pour l'offre en logement des salariés
 - Oui
 - Non
- Connaissez-vous une tension sur le recrutement

- Oui
 - Si oui, précisez les profils de poste et domaines particuliers au sein de votre entreprise
 - Non
- Avez-vous souvent recours au CDD ou au temps partiel
 - Oui
 - Si oui,
 - A quelle période principalement (approximativement)
Hiver / Printemps / Eté / Automne + Autre
 - Si oui, pour quelle durée moyenne (approximativement, en nombre de mois)
 - Non

Partie 2 : Le profil des salariés

- Vos salariés vivent le plus fréquemment : (Ordonnez les 3 premières réponses, 1 correspondant au plus fréquent)
 - Seuls
 - En couple
 - En couple avec enfants
 - Cohabitation avec des adultes
 - Cohabitation avec des parents
- Vos salariés se rendent à l'entreprise le plus souvent : (Ordonnez les 3 premières réponses, 1 correspondant au plus fréquent)
 - En voiture (individuelle)
 - En covoiturage
 - En transports en commun
 - En mobilité douce (vélo, à pied)
 - Autres :
- Où habitent vos salariés pour l'essentiel
 - Saumur
 - Communauté d'agglomération Saumur Val de Loire
 - Si oui, quelles communes sont les plus représentées (3 réponses maximum)
 - Département
 - Région
- Pour ceux qui ne vivent pas à Saumur et la Communauté d'agglomération, pour quelles raisons, selon vous, ne s'installent-ils pas sur l'agglomération
 - Conjoint/Conjointe ne trouve pas de travail sur Saumur ou à proximité
 - Offres de logements dans le privé financièrement inaccessibles

- Offres de logements dans le parc social connaissent une très forte tension
 - Offres de logements inadaptées à la taille du ménage
 - Offres de logements sur l'agglomération très éloignées du lieu de travail
 - Autres :
- Certains ont-ils déménagé pour venir travailler dans votre entreprise
 - Oui
 - Non
- Avez-vous connaissance des différents modes de logement disponibles pour vos salariés
 - Oui
- Si oui, quels sont leurs modes de logement / d'hébergement majoritaires ? (Ordonnez les 3 premières réponses, 1 correspondant au plus fréquent)
 - - Propriétaire occupant
 - Locatif social
 - Locatif privé
 - Hébergement gratuit
 - Foyer de Jeunes Travailleurs (FJT)
 - Logement étudiant (pour les alternants et les stagiaires)
 - Autres :
 - Non
- Avez-vous connaissance de difficultés spécifiques liées au logement des salariés que vous embauchez ?
 - Oui
 - Si oui, quels sont ces freins ?
 - Offres inaccessibles financièrement
 - Typologie des logements inadaptés : grandes pour des travailleurs seuls ou petites pour des ménages avec enfants voulant s'installer dans le centre-ville
 - Absence d'offre pour des contrats précaires (cdd, temps partiel, intérim)
 - Une faible offre de solution hôtelière classique abordable pour des durées plus ou moins longues pour les périodes d'essai de cadres (3 mois renouvelables)
 - Une offre en locatif social abordable inaccessible pour les jeunes actifs en insertion
 - Autres motifs : ...
 - Non
- Quel besoin vos salariés expriment-ils le plus en matière de logement ?
 - Davantage de...
 - Davantage de logement social
 - Davantage de prêt patronal pour un logement en accession
 - Davantage d'aide à la mobilité professionnelle
 - Davantage de logement locatif privé

- Dans le cadre de recrutement de salariés, quels éléments (en lien avec le logement) freinent les potentiels salariés ?
 - Les capacités financières
 - Le logement
 - Les conditions de travail
 - L'éloignement de leur lieu de vie

- Savez-vous combien de salariés sont dans cette situation
 - Moins de 5
 - Entre 5 et 10
 - Entre 10 et 20
 - Plus de 20

- Certains acceptent-ils le poste sans prévoir de vivre sur l'agglomération
 - Si oui, savez-vous combien de salariés sont dans cette situation
 - Oui
 - Moins de 5
 - Entre 5 et 10
 - Entre 10 et 20
 - Plus de 20
 - Non

3. Emploi saisonnier

Partie 1 : L'entreprise et les saisonniers

- Quelle projection de recrutement pour l'année en cours
 - Court terme
 - Moyen terme

- Connaissez-vous une tension sur le recrutement
 - Oui
 - Si oui :
 - Pour quels types de profils
 - Pour quelles raisons
 - Non

- Quelle est la période où vous embauchez le plus souvent des saisonniers (approximativement)
 - Été
 - Automne
 - Hiver
 - Printemps
 - Autre : ...

- Combien de temps durent les contrats en moyenne (approximativement, en nombre de mois)

Partie 2 : Le profil des saisonniers

- En général, les saisonniers que vous recrutez vivent-ils déjà sur le territoire
 - Oui
 - Non
- Quel est l'âge moyen des saisonniers que vous embauchez
 - Moins de 20 ans
 - 20-24 ans
 - 25-29 ans
 - 30-54 ans
 - 55-64 ans
 - Plus de 65 ans
- Connaissez-vous le profil des saisonniers que vous embauchez ?
 - Oui :
 - Si oui, vos saisonniers vivent le plus fréquemment : (Ordonnez les 3 premières réponses, 1 correspondant au plus fréquent)
 - Seuls
 - En couple
 - En couple avec enfants
 - Cohabitation avec des adultes
 - Cohabitation avec des parents
 - Non
- Vos saisonniers se rendent à l'entreprise le plus souvent : (Ordonnez les 3 premières réponses, 1 correspondant au plus fréquent)
 - En voiture (individuelle)
 - En covoiturage
 - En transports en commun
 - En mobilité douce (vélo, à pied)
 - Autres :
- Où habitent vos saisonniers pour l'essentiel
 - Saumur
 - Communauté d'agglomération Saumur Val de Loire
 - Si 'Communauté d'agglomération Saumur Val de Loire', quelles communes sont les plus représentées (3 réponses maximum)
 - Département
 - Région

- Connaissez-vous les solutions résidentielles / types de logement des saisonniers que vous embauchez
 - Oui
 - Si oui :
 - Solutions mises à disposition par l'employeur
 - Logement locatif privé
 - Logement locatif social
 - Hébergement chez un tiers
 - Solutions temporaires type foyer de jeunes travailleurs
 - Solutions « informelles » (camping, camion aménagé...)
 - Hébergement chez un parent
 - Non

- Avez-vous connaissance de difficultés spécifiques liées au logement des saisonniers que vous embauchez ?
 - Oui
 - Si oui, quels sont ces freins ?
 - Offres inaccessibles financièrement
 - Typologie des logements inadaptés : grandes pour des travailleurs seuls ou petites pour des ménages avec enfants voulant s'installer dans le centre-ville
 - Absence d'offre pour des contrats précaires (cdd, temps partiel, intérim)
 - Une faible offre de solution hôtelière classique abordable pour des durées plus ou moins longues pour les périodes d'essai de cadres (3 mois renouvelables)
 - Une offre en locatif social abordable inaccessible pour les jeunes actifs en insertion
 - Autres motifs : ...
 - Non

- Dans le cadre de recrutement de saisonniers, quels éléments (en lien avec le logement) sont contraignants ?
 - Capacités financières
 - Une offre de logement moindre
 - L'éloignement de leur lieu de résidence

4. Logement

- Quels dispositifs sont mis en place par votre entreprise pour accompagner vos salariés dans leur recherche de logements
 - Mise à disposition de logements
 - Des dispositifs de droit commun
 - 1% patronal
 - Prêt patronal
 - Transmission de dispositifs d'information
 - Partenariats avec des agences logement / bailleurs sociaux

- Des dispositifs spécifiques
 - Accompagnement socio-professionnel individuel et lien avec des partenaires : Action Logement, CCAS, assistantes sociales, etc.
 - Recours à l'appui et l'expertise de l'organisme collecteur de la taxe 1% Logement : Action Logement, Aide Mobili jeune, devenir propriétaire, locataire, ...)
 - Contacts auprès d'associations, d'élus locaux, de structures d'aménagement (type SEM) pour engager une solution privée-publique locale
 - Signature d'un partenariat en projet avec l'hôtellerie locale pour accéder à des tarifs négociés pour l'hébergement sur les périodes d'essais
 - Prime transport pour compensation éloignement
 - Mise à disposition de logement sur le lieu de travail
- Autres :
- Sur la question de la mobilité, quelles actions sont menées ?
 - Aide à l'organisation du covoiturage
 - Indemnités kilométriques
 - Déplacement des horaires pour éviter les périodes de congestion

Conclusion

- Seriez-vous volontaire pour participer à un atelier de travail de 2h environ afin d'approfondir la question du logement des salariés sur le territoire *Celui-ci se tiendra à l'autonome 2022.*
 - Oui
 - Non